

Annonces Légales

Arrêté n° R03-2022-12-30-00001 du 29 décembre 2022 fixant pour l'année 2023
la liste des supports habilités à publier des annonces judiciaires et légales
En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

MODIFICATION

EGA05440

apoden
cabinet d'avocats

JC2

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 euros
Siège social : 464 route de Montjoly
97354 REMIRE-MONTJOLY
831 164 652 RCS CAYENNE

Suivant décision unanime des associés
en date du 26 septembre 2023, les asso-
ciés de la société ont décidé de transférer
le siège social de 464 route de Montjoly -
97354 REMIRE-MONTJOLY au 40 chemin
Constant Chlore, Entrée n°5 - 97354 RE-
MIRE-MONTJOLY à compter de ce jour, et
de modifier en conséquence l'article 4 des
statuts.

Mention sera faite au RCS de
CAYENNE.
Pour avis

La Gérance

Abonnez
-
vous

en ligne :

www.lapostille.fr

Notre adresse

mail :

contact@lapostille.fr

La PIROGUE Du Droit
La Pirogue du Droit arrive dans votre commune

Du 13 au 17 novembre 2023

• Saint Georges de l'Oyapock • Ouanary
• Trois-palé-tuiviers • Camopi

Lundi 13 novembre : 9h15-12h30 / 14h00-17h00 à Saint Georges de l'Oyapock
Mardi 14 novembre : 8h-11h30 à Trois-palé-tuiviers
Mercredi 15 novembre : 9h30-12h30 à Ouanary
Jeudi 16 novembre : 15h00-17h00 à Camopi
Vendredi 17 novembre : 7h30-11h00 à Camopi

Des permanences juridiques GRATUITES avec
Des avocats, juristes, magistrats, greffiers...

Aide aux victimes

Litige avec votre propriétaire
Conflits fonciers
Divorce
Difficultés avec employeurs
Conflits de voisinage
Titre de séjour